

COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 mai 2017 à 20 heures

Le 15 mai deux mil dix-sept à 20 heures,

Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation : 11/05/17

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Nombre de votants : 11

Présents : AUDINOS Maryvonne, BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, PERRET Didier, QUATREMER Gilles, STABLO Marielle, TONKENS Gerben, VICENTE Georges.

Absent(e)s : MALEGUE Claude, MARCHOIS Fabrice, MARTIN Aline, RICHARD Evelyne, RUBINI Morgane,

Pouvoir(s) : MARTIN Aline à HILAIRE Valérie

Secrétaire de Séance : AUDINOS Maryvonne

Approbation des compte-rendu du précédent conseil municipal :

Après délibération le compte-rendu du 10 avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

Mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) : Monsieur le Maire cède la parole à Mme Maryvonne AUDINOS qui reprend les termes du dispositif de mise en place du nouveau régime indemnitaire présenté lors du conseil de janvier et qui a recueilli l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion de l'Ardèche le 13 avril dernier. Le régime indemnitaire est adopté à l'unanimité et entrera en vigueur au 1^{er} juillet.

Création d'un poste d'adjoint technique territorial : Monsieur le Maire cède la parole à M. Michel CONSTANT qui informe l'assemblée que pour assurer le bon fonctionnement des services techniques il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet. La création de poste est validée à l'unanimité.

Contrat d'assurance des risques statutaires : Monsieur le Maire informe l'assemblée que le contrat d'assurance des risques statutaires arrivera à échéance le 31 décembre prochain. Il propose au conseil municipal qui l'accepte de confier la négociation et la souscription du prochain contrat au Centre de Gestion de L'Ardèche.

Convention de mise à disposition des locaux Jean Moulin : Monsieur le Maire rappelle que suite au changement de nom de l'association Ouvèze Animations (Ex. FJEP) il convient d'actualiser la convention de mise à disposition des locaux Jean Moulin. Le conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la nouvelle convention.

Contrat de maîtrise d'œuvre place Jean Jaurès : Monsieur le Maire soumet au conseil le contrat de maîtrise d'œuvre du cabinet Jean-Marc VIOT pour l'aménagement de la Place Jean Jaurès. L'assemblée autorise le Maire, à l'unanimité à signer ledit contrat.

Subventions associations 2017 : Monsieur le Maire donne lecture des demandes de subvention formulées et propose d'attribuer les montants suivants :

- Amicale Laïque (écoles Maternelle et Élémentaire)	10 545 €
- Amicale Sport Boules de Flaviac	500 €
- Ouvèze Animations	1 800 €
- La prévention routière	150 €
- Olympic Sportif Vallée de l'Ouvèze	2 000 €
- FNACA	270 €

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par 10 voix POUR et 1 ABSTENTION (Gilles QUATREMER), décide d'octroyer la subvention à l'OSVO et à l'unanimité valide les autres subventions.

Modification de l'adhésion service ADS de la CAPCA : Monsieur le Maire propose à l'assemblée qui l'accepte que les Certificats d'urbanisme d'information (CUa) soient instruits à compter du 1^{er} janvier 2018 par la commune et non plus par la CAPCA.

Demande de subvention CAPCA – travaux salles du Gaucher : le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire de formuler une demande de subvention auprès de la CAPCA pour les travaux de rénovation des salles du Gaucher au motif que ces locaux sont utilisés dans le cadre des activités du centre de loisirs (compétence jeunesse de la CAPCA).

Divers :

- TAPS : réflexion à mener sur les orientations de l'Etat

M. Gerben TONKENS quitte la séance pour raisons personnelles

- Demande d'accueil famille de réfugiés syriens : un tour de table est fait pour recueillir l'avis des membres du Conseil
- Rapport d'activité 2016 – agence de l'eau : à disposition des élus
- Permanences électorales – élections législatives des 11 et 18 juin
- Chemins de randonnée : entretien par les brigades vertes
- Dates à retenir :
 - Ardéjeux : assemblée générale 31/05/2017 à Privas
 - OSVO : réunion information 18/05 à 18h30 au stade
Assemblée générale 9/06 à 18h30 au stade
 - Ouvèze animations : Assemblée extraordinaire 23/05

La séance est levée à 21h30

Gérard Béal,
Maire de Flaviac



Maryvonne Audinos
Secrétaire